

« Enseignements Communs »

La pluridisciplinarité des formations proposées favorise la créativité et les échanges pédagogiques entre les écoles. Les étudiants qui choisissent une des écoles du Groupe IPSL, pour suivre leurs études, peuvent participer à des cours communs et bénéficier d'échanges d'enseignement grâce :

- Au Centre Teilhard de Chardin
- Au Programme PASCAL

Centre Teilhard de Chardin

En complément de leurs enseignements spécifiques, 4 écoles de l'Institut Polytechnique Saint-Louis ont intégré depuis 10 ans, dans leur cursus des enseignements d'ouverture à la culture générale et à la réflexion : le Centre Teilhard de Chardin.

La finalité des enseignements dispensés dans le cadre du Centre Teilhard de Chardin est multiple :

- Elargir la **culture générale** des étudiants, en les initiant à des domaines du savoir dépassant le cadre de leur formation spécifique (philosophie, sociologie, anthropologie, histoire des religions, des civilisations, des sciences, de l'art...),
- Inciter à la **réflexion personnelle** et au développement du **sens critique**, sur la base de cette culture acquise : débats, échanges d'idées...,
- Favoriser le **développement personnel** et la **relation à l'autre**, ainsi que **l'ouverture aux autres cultures**,
- Permettre à **des étudiants de différentes formations** de se rencontrer au sein de mêmes enseignements : échanger, partager des idées, mieux se connaître, débattre ensemble de questions fondamentales,
- Favoriser la **recherche du sens, l'éveil à la dimension spirituelle**. Aider les étudiants à construire leurs propres repères.

Actuellement 4 écoles de l'IPSL participent à ce programme de cours : ECAM-EPMI - EPSS - ILEPS - ISTOM. Les étudiants des 4 écoles sont alors tous répartis ensemble par module choisi, pendant les 15 heures d'enseignement que comportent les modules.

Un Comité de Pilotage constitué de 5 membres est chargé de la gestion opérationnelle et pédagogique.

Programme Pascal

Le programme PASCAL est un programme d'échanges de cours qui s'adresse aux élèves ingénieurs des écoles de l'ECAM-EPMI (3ème/4ème/5ème année) et de l'ISTOM (5ème année).

Ce programme propose :

- une personnalisation de leur parcours de formation
- une ouverture sur un domaine scientifique peu abordé dans leur propre cursus
- la possibilité de compléter leurs connaissances par de nouvelles techniques ou applications
- la découverte par la technique de nouvelles possibilités d'application industrielles

Chacune des écoles, qui participe à ce programme, prévoit d'ouvrir un certain nombre de ses cours, dans les années de son choix, à des étudiants des deux autres écoles, et dans un nombre de places limité qu'elle définit. Certains de ces cours nécessitent un "pré-requis" de connaissances.

De même, chacune des écoles prévoit dans le cursus de ses étudiants, et au moment de leur scolarité qui convient le mieux, la possibilité pour ceux-ci de prendre, de façon facultative, des cours dans une autre école de l'IPSL.

Dans tous les cas les étudiants participants, sur la base du volontariat, doivent valider les cours obligatoires ou optionnels de leur école d'origine selon les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévus par le règlement des études.

L'élève "invité" doit se conformer aux mêmes obligations que les élèves de l'école receveuse, et doit en respecter le règlement en tout point.

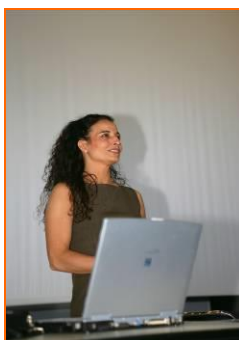
En particulier, il s'engage à passer les examens prévus, la mention de son inscription et de la moyenne obtenue étant partie intégrante de son supplément au diplôme.

Tous les modules font, chaque année, l'objet d'une évaluation détaillée par les élèves. Le traitement de ces évaluations permet d'extraire, pour chaque critère évalué, un « indice de satisfaction » et un « indice d'excellence ».

Ces évaluations constituent un outil pour le Comité de Pilotage, qui réévalue chaque année le contenu de son catalogue de cours et décide de supprimer ou de reconduire les modules les plus reconnus.



En 2013, 579 étudiants ont participé aux cours Teilhard de Chardin. Ils étaient répartis entre les 19 modules proposés. Les cours ont débuté en mars, et se sont terminés fin avril, à raison d'un cours par semaine.



IPSL

13, boulevard de l'Hautil – 95092 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 75 60 09 – Fax : 01 30 75 60 01

32, boulevard du Port – 95094 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 75 62 00 – Fax : 01 30 75 62 21

www.ipsl-edu.com
ipsl@ipsl-edu.com